

LIGNE DIRECTE

Lettre d'information à destination des maires de l'Eure

TERRITOIRES

Assemblée générale de l'Union des Maires et Élus de l'Eure (UMEE)

Simon Babre, préfet de l'Eure, les sous-préfets, les équipes de la préfecture et de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) étaient présents à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des Maires et Élus de l'Eure (UMEE), mercredi 6 décembre au Hub de Louviers. Dans son discours, le préfet est revenu sur quatre sujets importants :



- **La sécurité :** il a rappelé le rôle essentiel des élus en la matière et la pleine mobilisation de l'État, avec la progression des effectifs, notamment grâce à l'annonce par le Président de la République de la création de 3 nouvelles brigades de gendarmerie dans notre département, qui correspondront à 22 gendarmes supplémentaires.
- **L'accès aux services publics.** Dans le domaine de la santé, 29 maisons de santé ont été déployées grâce à l'implication des maires, des EPCI, du conseil départemental et de l'État. L'accès aux services publics s'est développé également avec le déploiement des France Services : 32 sont désormais ouverts et accessibles en moins de 30 minutes pour tous les Eurois.
- **La transition et la planification écologiques.** Le préfet a annoncé vouloir mettre en place une COP (conférence des parties) départementale pour co-construire avec les maires, les Présidents d'EPCI et le Conseil départemental, la feuille de route du département. Pour accélérer la transition écologique dans les communes, la Première ministre a annoncé la reconduction du Fonds vert jusqu'en 2027. En 2023, 335 dossiers ont été déposés et 13,7 M€ d'aides à l'investissement ont été octroyées.
- **L'accompagnement des projets des communes par l'État.** Pour mettre en œuvre le nouveau programme d'ingénierie à destination des communes rurales "villages d'avenir", un chef de projet a été recruté. Une première série de villages d'avenir devrait pouvoir être prochainement labellisée dans l'Eure.

En 2023, **34 millions d'euros d'aides ont été mobilisés par l'État pour accompagner les maires dans leurs projets d'investissement.** C'est 50 % de plus que les moyens qui étaient mobilisés chaque année depuis 2020. **2/3 des 585 communes du département ont bénéficié** d'une aide au titre de la DETR, de la DSIL ou du fonds vert.

Le préfet a également indiqué qu'il avait nommé **Philippe Fournier-Montgieux, sous-préfet de Bernay, référent ruralité**, pour suivre plus particulièrement la mise en œuvre du dispositif "Villages d'avenir".

Enfin, avec le conseil départemental et l'agence de la ruralité, les services de l'État ont mis à disposition, à l'occasion du Congrès des maires, le **"Guide de l'ingénierie"**, spécifiquement conçu à votre attention, pour que vous puissiez cibler les interlocuteurs en capacité de vous accompagner dans la conduite de vos projets.

- + Consulter le [Guide de l'ingénierie](#), sur le site de la préfecture.
Contacter [Anne-Flore Petit](#), cheffe de projet "Villages d'avenir".



Guide à destination des acteurs de la ruralité

La Première Ministre a annoncé le 15 juin dernier le Plan France ruralités. Outre le lancement du Programme Villages d'Avenir, ce plan comprend une série de 32 mesures interministérielles.

Concrètement, **France ruralités repose sur quatre axes :**

- **Soutenir les villages dans la conception de leurs projets** avec un nouveau programme d'ingénierie, "Villages d'avenir" ;
 - **Rémunérer et reconnaître la contribution des territoires ruraux à la transition écologique** à travers une dotation budgétaire repensée et renforcée ;
 - Pérenniser et transformer les **zones de revitalisation rurale (ZRR)** ;
- Apporter des **solutions simples et concrètes** aux besoins du quotidien.

Un nouveau guide, mis en ligne en novembre 2023, vous donne accès à toutes les informations nécessaires pour inventer, dès aujourd'hui, les ruralités de demain.

- + Consulter le [Guide de présentation](#) des modalités de déploiement des mesures.

SÉCURITÉ



7 nouveaux policiers à Val-de-Reuil / Louviers

Le commissariat de Val-de-Reuil - Louviers a accueilli le 4 décembre 7 nouveaux gardiens de la paix. Ces renforts, annoncés par le ministre de l'Intérieur, contribueront à assurer la sécurité des personnes et des biens, à lutter contre le travail clandestin, à maîtriser les flux migratoires, à lutter contre la criminalité organisée, la délinquance et la drogue ou encore à protéger le pays contre la menace extérieure et le terrorisme.

Les 7 agents ont été formés dans les écoles de Saint-Malo, Nîmes et Oissel. Tous ont été volontaires pour intégrer ce commissariat.

Implantation du Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire à Vernon

Dans une démarche visant à renforcer l'ancrage territorial du ministère de l'intérieur, à diminuer son empreinte immobilière en Île-de-France, à rapprocher les administrations des citoyens et à améliorer la qualité de vie des agents, **le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer s'est engagé dans un vaste plan de relocalisation de services centraux en province, en dehors des grandes métropoles.** Ainsi, la gendarmerie nationale va lancer, dès 2024, les études et travaux pour trois projets de démétropolisation, à Cahors (46), Rillieux-la-Pape (69) et à Vernon (27).



A Vernon (27), un site sera construit pour accueillir **75 personnels d'un commandement spécialisé** dès 2027. Le coût de ce projet est estimé à 6 millions d'euros. **Simon Babre, préfet de l'Eure, a présidé le 1er comité de pilotage du Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire (COSSEN), le 27 novembre.**



Violences urbaines : plusieurs interpellations réalisées

Simon Babre, préfet de l'Eure et Rémi Coutin, procureur de la République, ont publié deux communiqués de presse, les 7 et 12 décembre, pour annoncer plusieurs interpellations et les premières peines prononcées à l'encontre d'individus impliqués dans les violences urbaines qui ont touché l'Eure au début de l'été.

A la suite des faits de violences urbaines commis sur la commune de Gaillon dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 2023, 4 individus ont été interpellés le 4 décembre : deux majeurs et deux mineurs.

À l'issue de leurs gardes à vue, les deux mis en cause majeurs ont été déférés au parquet et présentés au tribunal correctionnel dans le cadre d'une procédure de comparution immédiate ; ils ont été condamnés à une peine de 6 mois d'emprisonnement assortie d'un mandat de dépôt. Les deux mineurs seront jugés par le tribunal pour enfants le 18 janvier 2024 pour les mêmes faits. Dans l'attente de leur jugement, ils sont notamment astreints à un suivi médico-social et psychologique ainsi qu'à une évaluation sociale de leur environnement en vue d'une éventuelle mesure de protection.

Mardi 12 décembre, 5 individus, dont 2 mineurs, ont été interpellés pour les faits survenus à Brionne.

Le préfet et le procureur de la République ont souligné l'engagement et le professionnalisme des près de 150 gendarmes du Groupement de gendarmerie départementale de l'Eure qui ont participé aux différentes phases de ces opérations.

+ [Communiqué de presse du 7 décembre 2023](#)
[Communiqué de presse du 12 décembre](#)

Classement et contrôle des gîtes au titre de la prévention incendie des établissements recevant du public (ERP)

A l'approche des fêtes de fin d'année, il importe de souligner l'importance de veiller à la bonne mise en œuvre de la réglementation relative à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP). **La fréquence des feux d'habitations dans notre département et leur augmentation en période hivernale doivent renforcer notre mobilisation.**



Dans le cadre du pouvoir de police spéciale, détenu par les maires en matière de prévention du risque incendie des ERP, il vous revient de veiller à l'application et au contrôle du respect de la réglementation des ERP. Plus particulièrement, la présence de locaux à sommeil **dans les établissements de type "gîte"** requiert une vigilance et un suivi accrus, l'état de somnolence des occupants étant de nature à accroître le risque encouru.

Votre attention est requise sur l'importance d'effectuer **un suivi exhaustif des établissements recevant du public déjà présents ou s'implantant dans votre commune.**

- + Consulter sur le [site du SDIS de l'Eure](#), le guide de la sécurité des établissements recevant du public. Le [SDIS](#) et le [SIDPC](#) de la préfecture restent à votre écoute pour toute question technique.

COMMÉMORATION



80^e anniversaire de la Libération

La France va commémorer en 2024 et en 2025 le 80^e anniversaire des Débarquements, de la Libération et de la Victoire. Le Président de la République a souhaité que ce cycle commémoratif puisse constituer un temps fort pour l'ensemble de la Nation, non seulement pour son rayonnement international mais aussi pour sa cohésion autour des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Les commémorations devront notamment valoriser l'engagement de la jeunesse, à travers l'exemple des combattants de la Résistance, la résilience des populations civiles durement touchées, la refondation autour des grands idéaux républicains qui inspirent encore notre action publique et la reconstitution rapide des autorités de la République dans les territoires libérés.

Afin de préparer et coordonner les manifestations, un groupement d'intérêt public (GIP) « Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire » a été créé au niveau national le 8 septembre 2023. Ce GIP est constitué de huit ministères dont le Ministère des Armées et le Secrétariat d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, qui coordonnent et valorisent un grand nombre d'initiatives qui feront l'objet d'une labellisation.

Dans ce cadre, un comité départemental du 80^e anniversaire de la Libération, instance d'animation et de décision, a été installé le 13 décembre. Présidé par le préfet de l'Eure, il a pour mission de recenser les projets locaux qui recevront une labellisation et figureront dans le programme officiel du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération et de la Victoire.

D'ores-et déjà, 7 projets sont labellisés et portés par le Conservatoire départemental Évreux Porte de Normandie, la Maison de l'Europe, la Délégation militaire départementale, l'Amicale des Amis Normands du régiment de la chaudière de la commune de Charleval et la Direction des archives municipales d'Évreux avec 3 projets.

- + Si vous êtes porteur d'un tel projet, vous pouvez vous adresser à l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG) de l'Eure **avant le 13 janvier 2024** par mail à l'adresse suivante : flavie.patchie@onacvg.fr

JEUNESSE



1^{ère} édition d'"Écris et Fais ton Cinéma"

Dans le cadre du 19^e édition du Festival international du film d'éducation (FIFE), les CEMEA Normandie, le Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport de la DSDEN de l'Eure et Normandie Image ont lancé cette année la première édition d'un appel à films intitulé « **Écris et fais ton cinéma** ».

Il a pour objectif de donner les moyens aux jeunes de s'exprimer, d'échanger, d'expérimenter et surtout d'être au cœur du festival. Douze courts métrages sur un thème lié à l'éducation ont ainsi été réalisés par des jeunes âgés de 12 à 18 ans, regroupés ou non au sein d'accueils de loisirs.

Les jeunes devaient déposer un court métrage avant le 13 novembre. Le format des productions était libre, documentaire, fiction ou film d'animation, et devait aborder un thème lié à l'éducation, la culture, les relations intergénérationnelles, la rencontre avec l'autre, etc.

Cette année **12 courts métrages ont été retenus par le comité de pilotage.** Les structures participantes étaient originaires de Breteuil, Bernay, Évreux, Quittebeuf, Val-de-Reuil, Gaillon, Vernon et Montpellier !

Le 6 décembre à partir de 13h30, les groupes de jeunes ont été accueillis au cinéma d'Évreux pour la projection de leurs films sur grand écran, suivie d'un moment de partage. A 16h le jury "jeune" du FIFE a attribué à chaque groupe une mention spéciale. Pour terminer l'après-midi, une projection du court métrage en compétition "A.O.C." a été offerte aux jeunes. Elle a été l'occasion d'échanger sur le thème des discriminations, de l'identité et de l'intégration.

- + Si l'accueil ados de votre collectivité envisage de participer à la seconde édition qui aura lieu en décembre 2024, contactez : herve.roue@cemea-normandie.fr ou frederic.heyberger@ac-normandie.fr sur <https://festivalfilmeduc.net/evenement/ecris-et-fais-ton-cinema/>

Animations jeunesse : inscrivez vos animateurs à des formations !

La qualité éducative des activités proposées aux enfants passe notamment par la formation. Dans ce but, le Service Départemental Jeunesse Engagement Sports de la DSDEN de l'Eure propose chaque année aux animateurs des accueils collectifs de mineurs du département un programme de formation continue gratuit. Seuls les déplacements et la restauration ne sont pas pris en charge par le SDJES.



Dans une logique de continuité éducative dans le cadre des PEdT Plan mercredi, ces formations s'adressent également autres aux acteurs de terrain : animateurs, ATSEM, enseignants si c'est possible.

Le programme de formation des animateurs comporte 16 thématiques en 2024. Les inscriptions se font en ligne en cliquant sur un des deux liens d'inscription ci-dessous.

Les formations « vélo » sont organisées par la DRAJES dans le cadre de l'opération « Savoir rouler à vélo » (SRAV), qui vise la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants de 6 à 11 ans, avant l'entrée au collège.

Le SRAV peut être développé sur les temps scolaires, périscolaires ou extrascolaires.

Pour inscrire vos animateurs aux formations proposées au niveau départemental parmi 14 autres thématiques, rendez-vous sur les liens suivants : <https://forms.gle/kFpho3CvAZRcuE69A> et <https://sphinxdeclic.com/d/s/fhptut>. Date limite d'inscription : 10 jours avant le premier jour de la formation.



Information complémentaire au SDJES de l'Eure auprès de Frédéric HEYBERGER : 02 32 08 96 39 ou frederic.heyberger@ac-normandie.fr ou sdjes27@ac-normandie.fr



Le jury pour le BAFA du 29 novembre 2023

Lors de sa réunion du 29 novembre, le jury BAFA a attribué 168 diplômes soit le chiffre le plus élevé depuis 2016. Pour l'année 2023, sur deux jurys, 388 jeunes seront diplômés.

Pour rappel, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Le [décret n° 2022-1323 du 14 octobre 2022](#) abaisse l'âge d'entrée en formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur BAFA. Dorénavant, les candidats doivent être âgés de 16 ans au moins le premier jour de la [session de formation générale](#).

Ainsi en 2023 ce sont 61 jeunes âgés de 16 ans qui sont entrés en formation et ont obtenu le brevet.

La formation comporte 3 étapes qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre ci-dessous indiqué :

1. Une session de formation générale de 8 jours ;
2. Un stage pratique de 14 jours en séjours de vacances ou en accueil de loisirs ;
3. Une session d'approfondissement ou de qualification de 6 jours minimum.

Chaque étape de la formation est validée sur le site <http://www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr> comportant une appréciation. Sur avis d'un jury final, le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du lieu du domicile décide de l'attribution du diplôme.

+ Informations auprès de sdjes27@ac-normandie.fr

SPORT

Sport au féminin : une voie pour elles

Jeudi 7 décembre, le Service Départemental Jeunesse Engagement Sport de la DSDEN et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Eure (CDOS27), en lien étroit avec le Conseil départemental, Seine Normandie Agglomération et les villes de Vernon et Giverny, ont organisé une soirée sur le thème du « Sport au féminin ».

A la salle des fêtes de Giverny, étaient présents les organisateurs d'**Une Voie pour Elles**, épreuve de course à pied, marche entre le Château des Tourelles à Vernon et Giverny, destinée à **promouvoir la pratique sportive des femmes** et à soutenir deux associations

caritatives, les représentants de la **Ligue contre le Cancer**, de **Mécénat Chirurgie Cardiaque**, les trois associations lauréates de l'**appel à projet « Égale à Égal dans le Sport »**, et le médecin de **DECADE**.

Le public a été sensibilisé, entre autres, aux bienfaits du sport dans la prévention du cancer du sein, dans la qualité de vie des patients.

Les clubs d'aviron et de basket de Vernon et le club de basket de Pont-Audemer ont été mis à l'honneur dans le cadre de l'appel à projet « Égale à Égal dans le sport » du CDOS 27 et récompensés pour leur investissement dans la promotion et le développement de la pratique sportive des femmes et des jeunes femmes.

Et pour la 6e année consécutive, le CDOS a pu reverser grâce à « Une Voie pour Elles » **13 000 euros** à la **Ligue contre le Cancer et Mécénat Chirurgie Cardiaque**, représentant la quasi-totalité du montant des inscriptions, des dons et des mécènes de l'opération menée le 22 octobre.

Les éditions 2024 de ces deux événements sont d'ores et déjà programmées avec l'ambition d'attirer, en cette année olympique, encore davantage de participants.



15 nouveaux lauréats fonds vert dans l'Eure !

Au cours de ces dernières semaines, l'Eure dénombre 15 nouveaux lauréats :



- Rénovation énergétique de la mairie à Épreville-en-Lieuvin ;
- Fourniture et pose d'une pompe à chaleur à Amfreville-Saint-Amand ;
- Réhabilitation du centre de loisirs Le Clos Normand à Pont-Audemer ;
- Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de créer un lieu d'accès aux droits et accompagnement des familles à Bernay ;
- Rénovation thermique du gymnase intercommunal situé à Lieurey ;
- Réhabilitation de l'ancienne mairie en vue d'aménager une nouvelle gendarmerie à Saint-Sébastien-de-Morsent ;
- Rénovation thermique de l'école maternelle et son système de chauffage à Guiseniers ;
- Rénovation thermique de l'ancienne école et de la maison d'assistants maternels aux Thilliers-en-Vexin ;
- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parc central de Nétreville à Évreux ;
- Études pour la construction d'une passerelle à Val de Reuil ;
- Création d'une aire de covoiturage à Bourneville-Sainte-Croix ;
- Installation de bornes à incendie en lisière d'espaces boisés à Saint-Martin-Saint-Firmin et Neaufles-Auvergny ;
- Rénovation de l'éclairage public à L'Habit et Alizay.

AGRICULTURE

Lancement par la DDTM de l'Eure de la série "Terres d'aujourd'hui et de demain"

L'agriculture euroise est à la veille d'un renouvellement de génération important, près de 23 % des chefs d'exploitations ayant 60 ans ou plus.

Afin de faire valoir la richesse des métiers, des projets agricoles et d'inspirer des projets professionnels, la Direction Départementale des territoires et de la mer de l'Eure et ses partenaires vous proposent cette série de portraits d'agriculteurs intitulée « Terres d'aujourd'hui et de demain », sur les parcours, les choix, les risques parfois, de 6 agriculteurs eurois.



Découvrez et partagez le premier épisode de la série Terres d'aujourd'hui et de demain : le vignoble de Ferrières-Haut-Clocher (27), un vignoble créé de toute pièce dans l'Eure ! Le deuxième épisode sera diffusé au début du mois de janvier.

- + Pour découvrir le [premier épisode de "Terres d'aujourd'hui et de demain"](#), rendez-vous sur la chaîne YouTube de la préfecture de l'Eure. Plus d'informations sur le [site de la préfecture](#).

Ouvrez une épicerie participative dans votre commune !

Dans le cadre des programmes de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le collectif "Génération villages", avec l'association des maires ruraux de France (AMRF), le mouvement citoyen "Bouge Ton coq" ! et le groupe UpScoop, lancent un nouvel appel à projets visant à créer 100 nouvelles épiceries participatives d'ici la fin de l'année.

Ces épiceries visent à pallier le manque de commerces et à créer du lien social entre les habitants autour d'un projet de coopération grâce à la création et à la gestion d'une épicerie proposant des produits de première nécessité dans une commune dépourvue de commerces.

Dans l'Eure, la commune de Saint-Denis-le-Ferment s'est engagée dans la démarche : pourquoi pas vous ?

L'appel à projets s'adresse aux communes de moins de 3 500 habitants. Les lauréats bénéficient d'un accompagnement gratuit pour la mise en œuvre du projet et dans la durée, d'une aide financière et d'outils de gestion simples et flexibles.

+ Toutes les informations pour déposer une candidature : <https://generation-villages.fr/>

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le mouvement citoyen "Bouge ton Coq" : epiceries@bougetoncoq.fr - 09 80 80 12 67



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Mise en place du comité régional de l'énergie

Le comité régional de l'énergie (CRE) qui sera amené à émettre un avis sur les propositions de zones d'accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) faites par les collectivités et d'évaluer si elles peuvent répondre aux enjeux de production d'énergie en Normandie a été mis en place le 6 décembre 2023.

Pour rappel la loi APER (accélération de la production d'énergie renouvelable) du 10 mars dernier prévoit que chaque commune, après concertation avec son EPCI de rattachement, puisse proposer une ou des zones d'accélération par type d'énergie (photovoltaïque au sol ou sur bâti, éolien terrestre, méthanisation, géothermie, réseau de chaleur...).



A cet effet, le ministère de la Transition énergétique, avec l'appui du Cerema et de l'IGN, a mis en ligne une nouvelle version du portail d'aide à la planification des énergies renouvelables : planification.climat-energie.gouv.fr

Cette nouvelle version propose des données cartographiques renforcées (installations déjà existantes, contraintes réglementaires et potentiels mobilisables pour les différents types d'énergies renouvelables). De plus, pour certaines de ces données, des analyses « clé en main » sont proposées afin de faciliter l'expertise des élus locaux. Toutes les données continueront d'être mises à jour régulièrement.

Cette nouvelle mouture permet à chaque élu de disposer d'un compte personnalisé avec les données énergétiques de son territoire. Elle permet aux communes d'identifier, de définir et de partager, directement en ligne, les zones d'accélération sur son territoire, par type d'énergie. Chaque élu retrouvera ses zones d'accélération sur un tableau de bord personnel, lesquelles pourront être transmises directement au référent préfectoral. Les communes peuvent aussi solliciter l'avis d'autres entités via leur compte personnel, notamment leur établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Dans une logique de transparence d'information, le portail est également disponible en accès libre afin de faciliter la concertation locale avec les riverains et les associations notamment.

Les premières remontées de zones d'accélération par les communes auprès des référents préfectoraux, prévue pour la fin de l'année 2023, permettront aux Comités régionaux de l'Énergie de se prononcer en 2024 sur le potentiel offert par ces zones d'accélération, par type d'énergie renouvelable. **La date du 31 décembre 2023 n'est toutefois pas une date butoir et la transmission des zones d'accélération pourra se poursuivre au fil de l'eau en 2024.**

Par ailleurs, une formation au nouveau portail sera assurée à destination des référents EnR des intercommunalités le 18 décembre prochain pour leur permettre de vous accompagner aussi dans vos démarches.

+ Les services de l'État dans l'Eure restent mobilisés pour répondre à vos interrogations qui peuvent être formulées auprès du référent préfectoral : isabelle.burel@eure.gouv.fr

ACCESSIBILITÉ



Fonds territorial d'accessibilité : soutenir la mise en accessibilité des établissements recevant du public (EPR)

Le Fonds Territorial d'Accessibilité d'une valeur de 1,5 milliard d'euros **soutient la mise en accessibilité des établissements recevant du public**. Les petites et moyennes entreprises comme les commerces, hôtels, restaurants, bars, peuvent bénéficier de ce fonds.

Un référencement est obligatoire sur la plateforme ACCESLIBRE : www.acceslibre.info. 50 % des dépenses engagées, limitées à 20 000 € pour les équipements et travaux, et 500 € pour le diagnostic et l'accompagnement lors des travaux, sont subventionnables.

- Pour les petits travaux, une avance de 30 % sera versée sur devis puis le solde, sur facture.
- Pour les travaux plus importants, une autorisation de travaux en ERP est requise. Le dossier est disponible sur <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R10190>.

Pour le fonds : la demande est à produire sur le site de téléservice de l'Agence des Services et de Paiement (ASP) <https://www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite>.

D'autres financements se rapportant à la mise en accessibilité du parc d'ERP public seront mobilisables avec la DSIL/DETR.

+ Information complémentaire auprès de la DDTM : ddtm-sact-cau@eure.gouv.fr

HANDICAP



La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) donne des idées pour booster l'emploi des personnes handicapées dans l'Eure

Du 20 au 26 novembre 2023, lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées dans l'Eure, plus de trente événements visant à valoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap ont été proposés par les professionnels, institutionnels et associatifs eurois.

Le but était de sensibiliser sur les difficultés de recrutement, d'illustrer le sujet avec de belles réussites d'insertion et de

présenter différents outils et leviers pour faciliter l'insertion professionnelle, en milieu ordinaire ou adapté.

Cette semaine a été l'occasion de mettre en lumière le travail réalisé en ESAT notamment par des visites au restaurant le Grill'Art (l'APAJH), à la chocolaterie Douc'Eure (ADAPEI27) ou bien encore à l'ESAT de Bernay (LADAPT).

Au travers de témoignages d'usagers et de professionnels, une table ronde organisée à la Préfecture a engagé une réflexion collective autour du thème de la transition numérique comme accélérateur pour l'emploi des personnes handicapées.

Le secteur numérique démontre en effet qu'il est source d'emplois et de solutions pour faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Renforcer l'accessibilité numérique et offrir des opportunités diverses de métiers, voilà un enjeu pour les collectivités territoriales et l'État.

A noter que l'État aussi s'engage; à travers 17 nouvelles mesures pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

+ [Plus d'informations sur l'emploi des personnes handicapées](#)

Les équipes de la préfecture et des services de l'État dans l'Eure vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !

Retrouvez la préfecture de l'Eure et les services de l'État sur les réseaux sociaux

